

Le Président

Jean-Claude SANDRIER

*Membre honoraire de l'Assemblée nationale
Chevalier de la Légion d'Honneur*

Monsieur Alain VIDALIES
**Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche**

Hôtel de Roquelaure
246, bd Saint-Germain
75007 Paris

Affaire suivie par : Mounire LYAME
Réf. 1507-01

Vierzon • le 29 juin 2015

Monsieur le Ministre,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'accueil que nous a réservé votre cabinet notamment M. Jean MALLOT votre conseiller spécial, lors de notre entrevue le 24 juin dernier.

Par ce courrier, je souhaiterais, au nom de notre association, revenir essentiellement sur une des questions abordées : le choix d'un matériel neuf pour la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

Au moment où vous devez prendre des décisions concernant les lignes TET, deux questions nous préoccupent s'agissant du matériel.

D'abord l'urgence. Le rapport Duron I indiquait clairement que dans la priorité qu'il demandait pour le réseau classique existant, quatre lignes étaient prioritaires. Parmi celles-ci, la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

De plus, le rapport Duron II sur l'avenir des TET indique que cette ligne mérite une « attention particulière » et possède « un fort potentiel de développement » ; or il semble renvoyer le choix d'un matériel neuf à un second appel d'offre faisant livrer ces nouveaux trains à l'échéance de 7 à 10 ans, ce qui serait incompréhensible pour les 5 millions d'habitants et les 4 Régions desservis par la ligne historique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

Le délai de 3 à 4 ans, toujours évoqué par la SNCF et le gouvernement, semble raisonnable.

L'autre question est la nécessité de choisir un matériel adapté à une ligne de 712 km avec le confort et les services correspondant à ces trajets. Il ne peut donc y avoir d'option TER ou Régiolis amélioré.

La solution Alstom paraît intéressante à la condition d'une amélioration du Coradia Liner V200 en terme de confort (notamment les sièges) et en utilisant le contrat cadre actuel.

Une interconnexion de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse à une future LGV pourrait s'envisager ultérieurement, en revendant dans ce cas, les Coradia Liner V200 pour des lignes non interconnectées.

Je me permets au nom de notre association, de tous les élus (parlementaires, collectivités, forces économiques, etc.) qui la composent, de bien vouloir classer prioritaire la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse en prenant toutes les décisions conformément à ce choix.

Un mot sur les dessertes. Nous avons été sensibles à la porte ouverte par votre conseiller spécial suite aux propositions de réductions inacceptables contenues dans le rapport Duron sur l'avenir des TET. Propositions apparemment basées sur des chiffres très contestable et allant à l'encontre même des conséquences positives sur la fréquentation qu'aurait la mise en œuvre des mesures de modernisation préconisées par le rapport lui-même.

Nous confirmons par ailleurs notre invitation, à vous même et à votre conseiller spécial, à venir aux Etats Généraux la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse que nous organisons le samedi 26 septembre 2015 à Gourdon (Lot) de 9h à 13h.

En vous remerciant de votre attention, recevez Monsieur le Ministre, nos très respectueuses salutations.

Jean-Claude SANDRIER